

L'AFIPEB signe la Charte "ENGAGÉ POUR FAIRE" de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable, en faveur de la rénovation énergétique

L'AFIPEB, l'Association Française de l'Isolation en Polystyrène Expandé dans le Bâtiment, signe aujourd'hui la Charte "ENGAGÉ POUR FAIRE", initiée par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable, en présence de François de Rugy, Ministre d'État, Ministre de la Transition écologique et solidaire, et Julien Denormandie, Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement. Ce dispositif vise à faire émerger un réseau d'acteurs publics et privés, porte-paroles de la rénovation énergétique.

En co-signant la Charte, Amaury Omnès, Président de l'AFIPEB, affiche la volonté de l'AFIPEB de s'impliquer durablement dans l'accélération de la rénovation énergétique engagée par les pouvoirs publics, en redoublant d'effort pour sensibiliser ses adhérents. Cette démarche est en adéquation avec l'ambition portée par l'AFIPEB. L'association est notamment engagée en faveur de la promotion de solutions de rénovation durables et performantes en polystyrène expansé, matériau 100 % recyclable.



Promouvoir la rénovation énergétique



À la demande des pouvoirs publics, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Plan Bâtiment Durable ont mis au point la Charte "ENGAGÉ POUR FAIRE". Cette initiative a pour vocation de fédérer des acteurs de la rénovation énergétique (syndicats, associations, fournisseurs d'énergie, acteurs institutionnels...) autour de cette thématique incontournable pour le secteur du bâtiment.

Consciente des enjeux prioritaires de la rénovation énergétique, l'AFIPEB rejoint aujourd'hui le réseau "ENGAGÉ POUR FAIRE". L'association regroupant les producteurs et les transformateurs de polystyrène expansé s'engage ainsi dans une démarche de promotion active de la rénovation énergétique des bâtiments et des énergies renouvelables. Cette signature participe à :

- la sensibilisation de l'ensemble de ses adhérents au Plan de rénovation énergétique des bâtiments et à la Charte "ENGAGÉ POUR FAIRE" ;
- la mention, dans ses outils de communication, des informations du réseau, portant sur les enjeux de la rénovation des bâtiments.

Un vaste plan d'information et de communication

Tout comme les autres acteurs engagés, l'AFIPEB sera référencée sur le site internet www.faire.fr. Cette plateforme ouverte récemment informe les particuliers sur la rénovation énergétique et dispense des conseils pour limiter la consommation d'énergie et améliorer le confort au sein de l'habitat. Pour permettre aux signataires de la Charte de mener à bien leur démarche, un kit de communication dédié sera remis à chacun des acteurs engagés, comprenant par exemple la charte graphique à respecter, et la signature commune "FAIRE", à apposer sur les supports de communication.

"FAIRE" : un dispositif de communication globale au service de la rénovation énergétique

La Charte "ENGAGÉ POUR FAIRE" s'inscrit dans le dispositif global "FAIRE". "FAIRE", pour Faciliter Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique, est une campagne de communication institutionnelle mise en place par les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et l'ADEME, jusqu'en 2020. Elle vise à promouvoir la rénovation énergétique auprès des particuliers, des professionnels de la rénovation et des collectivités locales pour atteindre les objectifs fixés par le Plan climat, qui vise notamment la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Son site internet, www.faire.fr, propose des conseils et des informations :

- FAIRE SIMPLE explique les gestes simples à adopter pour améliorer le confort dans son logement et baisser sa consommation énergétique ;
- FAIRE MIEUX apporte, face à un problème lié à la rénovation du logement, des solutions en termes d'isolation, de ventilation ou en cas d'installation dans un nouveau logement ;
- FAIRE PLUS détaille tous les travaux et aménagements qui peuvent être réalisés pour améliorer la performance énergétique globale de son logement.

CONTACTS PRESSE : CLC Communications - Tél. : 01 42 93 04 04

Gilles Senneville - g.senneville@clccom.com

Christelle Maupetit - c.maupetit@clccom.com

Coralie Diallo Grégoire – c.diallo-gregoire@clccom.com

Maxime Barlier – m.barlier@clccom.com